

## Séance du 19 octobre 2020

### Etaient présents :

MM. Christophe LACROIX, Bourgmestre - Président  
Mme et MM. Martine DABEE, Bernard LHONNAY, Thomas BOLS, Aurélie OCHELEN, Thierry WANET, Echevins

M. X. Mercier, Président du CPAS

Conseillers communaux :

Mme et MM. Bernard ROQUET, Nicolas PARENT, Eric NOLEVEAUX, Nadine MATAGNE-MAES, Julie FANIEL, Etienne MIESSEN, Morgane SIPLET, Charlotte ROUXHET, Loïc LEROY, ~~Virginie DI-NOTTE~~, Romain FERRI, Elina GIACOMEL, Caroline LEBEAU, ~~Pierre-Yves COLET~~, Sarah WANET, Sophie SEINLET

M. Philippe RADOUX, Directeur général.

Les Conseillers de CPAS

M. LAMBERTY Marc, Mme LANUIT-BERTRAND Marie, Mme DECHAMPS-HEINDRICKX Anne, M. MONJOIE Jérôme, M. JUEN Aurélien, M. DONNAY Benjamin, Mme Sandrine CONRARDY, Mme Christelle FOURNEAU;

Mme Christelle GATELIER, Directrice générale.

## SEANCE PUBLIQUE

Le Conseil,

### **OBJET N°1. Rapport annuel relatif aux synergies et économies d'échelles entre la Commune et le CPAS - Présentation**

Vu la loi du 8 juillet 1976 organique des CPAS et ses modifications ultérieures, notamment son article 26 bis §5 ;

Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation et ses modifications ultérieures, notamment son article L1122-11 ;

Vu le décret du 19 juillet 2018 intégrant le renforcement des synergies dans la loi organique du 8 juillet 1976 des centres publics d'action sociale (**Décret CPAS**) ;

Vu le décret du 19 juillet 2018 intégrant le renforcement des synergies dans le Code de la démocratie locale et de la décentralisation (**Décret commune**) ;

Vu l'arrêté du Gouvernement wallon du 28 mars 2019 fixant les canevas du rapport annuel sur les synergies ;

Vu l'avis des comités de direction de la Commune et du CPAS réunis conjointement le 17 septembre 2020 ;

Vu l'avis du comité de concertation Commune-CPAS du 28 septembre 2020 ;

Considérant le rapport relatif aux synergies entre le CPAS et l'Administration communale remis aux conseillers communaux et faisant partie intégrante de la présente délibération ;

Sur proposition du Collège communal;

Prend acte de la présentation du rapport relatif aux synergies entre le CPAS et l'Administration communale.

### **OBJET N°2. Réalisation d'un audit des flottes de véhicules de la Commune, du CPAS, de l'ASBL Vive le Sport et du Centre culturel - Prise d'acte**

Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation et ses modifications ultérieures ;

Vu la décision du Collège communal du 7 mai 2019 relative à l'attribution du marché "Réalisation d'un audit des flottes de véhicules de la Commune, du CPAS, de l'ASBL Vive le Sport et du Centre culturel " à SGS ;

Considérant le rapport final transmis par le bureau d'études SGS ;

Considérant la présentation du rapport final ;

Sur proposition du Collège,

Décide : à l'unanimité

Article unique : De prendre acte du rapport final de SGS concernant l'audit de des flottes de véhicules de la Commune, du CPAS, de l'ASBL Vive le Sport et du Centre culturel

**SEANCE A HUIS CLOS**

Le Conseil,

Le Directeur général

Le Bourgmestre - Président

M. Philippe RADOUX

M. Christophe LACROIX

La Directrice Générale,

Le Président,

Mme Christelle Gatelier.

M. Xavier Mercier.